

PREFECTURE DE LA SARTHE
**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

La consultation du public relative au projet d'arrêté préfectoral portant sur la prolifération des ambrosies et de la berce du Caucase dans le département de la Sarthe a été organisée du 14 février 2020 au 5 mars 2020 par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° DCPPAT 2020-0032 du 11 février 2020.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.